

# PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE VIVANT GABONAIS

UN PLAIDOYER POUR L'ACTION PUBLIQUE



On fabrique des vernis et de l'encens avec la résine d'okoumé.  
Demain, des crèmes avec le beurre de moabi.  
Des médicaments avec l'iboga.

Ces produits viennent pourtant de ressources endémiques du Gabon, souvent issues de savoirs traditionnels anciens. Ils sont transformés ailleurs, puis vendus à des prix inaccessibles à ceux qui vivent sur ces terres.

Le peuple gabonais ne bénéficie ni des richesses générées, ni des technologies permettant de lutter contre des fléaux comme la drogue, ni du développement de filières économiques innovantes.

Pendant ce temps, les grandes firmes et centres de recherche captent l'essentiel de la valeur tirée des plantes et des savoirs vivants gabonais.

Ce déséquilibre n'est pas une fatalité. Le droit international prévoit un partage juste des bénéfices, afin que les États et les communautés décident de l'usage des richesses issues de leur patrimoine vivant.

Protéger et valoriser le patrimoine vivant gabonais, c'est une exigence de justice, de souveraineté et d'avenir.

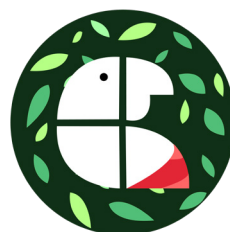
*Me Hilème KOMBILA IBOUANGA*



LIRE LA VERSION LONGUE :



NOTRE ASSOCIATION :



LE PERROQUET

NOTRE PARTENAIRE :



**ONG Le Perroquet - La voie des femmes de la Terre**

Rédaction : KOMBILA-IBOUANGA Hilème, Présidente du Perroquet

Recherches : VRIGNAUD Antonin, Mise en page : WEIER Léa

# Messages clés

01

- **Un enjeu de souveraineté**

La protection des savoirs traditionnels et des ressources biologiques est un enjeu stratégique pour la souveraineté environnementale, économique et culturelle du Gabon.

02

- **Un cadre juridique existant mais peu opérant**

Malgré l'adhésion au Protocole de Nagoya, l'absence d'outils concrets de mise en œuvre empêche un partage effectif des avantages et n'enraye ni le pillage ni la captation des savoirs.

03

- **Un potentiel économique réel, aujourd'hui non capté**

Les estimations montrent que, même à échelle maîtrisée, certaines filières génèrent des flux financiers suffisants pour justifier la mise en place de mécanismes nationaux de gestion des royalties.

04

- **La nécessité d'une approche pragmatique et progressive**

L'APA ne peut fonctionner que par l'expérimentation, filière par filière, à partir des pratiques de terrain et des acteurs réellement impliqués.

05

- **La centralisation fonctionnelle des flux financiers est indispensable**

Un point unique de collecte et de redistribution des avantages est une condition de transparence, de traçabilité et de justice économique.

06

- **Les communautés doivent être parties prenantes, pas bénéficiaires passives**

Leur participation à la gouvernance des filières, à la définition des règles et à l'usage des bénéfices est un préalable à toute légitimité du dispositif.

# Alertes stratégiques

01

- **Risque de perte durable de souveraineté**

En l'absence de structuration nationale effective, les ressources biologiques et les savoirs traditionnels gabonais continuent d'être exploités sans maîtrise publique, ni retour économique structuré pour l'État et les détenteurs de savoirs.

02

- **Pillage silencieux des filières émergentes**

Certaines filières, encore faiblement régulées ou informelles, font déjà l'objet de prélèvements et de valorisations à l'étranger, sans traçabilité ni mécanisme de partage des avantages.

03

- **Déconnexion entre normes et terrain**

Sans outils opérationnels, la mise en œuvre du Protocole de Nagoya risque de rester formelle, voire de créer un cadre dissuasif pour les acteurs locaux tout en laissant prospérer les pratiques illégales.

04

- **Perte de crédibilité internationale**

L'absence de résultats tangibles en matière d'APA fragilise la position du Gabon dans les instances internationales et limite l'accès à des financements et partenariats stratégiques.

05

- **Risque de captation privée des flux futurs**

À défaut de mécanismes publics clairs, les flux financiers liés à la valorisation des ressources pourraient être captés par des intérêts privés ou étrangers, sans redistribution équitable ni contrôle national.

06

- **Fenêtre politique à ne pas manquer**

Les réformes juridiques annoncées constituent une opportunité rare. Sans articulation rapide avec des dispositifs financiers et de gouvernance adaptés, cette fenêtre risque de se refermer sans impact réel.